

Il convient de tirer parti de la dispersion des Cap-verdiens, de leur organisation en petites associations et même de leur individualisme. Les inconvénients d'une telle réalité sont nombreux, mais la dispersion multiplie aussi les possibilités de s'insérer dans des bassins d'emplois diversifiés. Cette "couverture" spatiale faite par la diaspora doit permettre de mieux profiter des opportunités offertes aux immigrants par les pays d'accueil, comme d'ailleurs d'autres caractéristiques sociologiques des groupes (*évoquées dans le rapport de Phase I*) comme l'attachement aux valeurs religieuses (la catholicité créole, majoritairement) et l'atout, au moins partiel que constitue le bilinguisme.

3.4.3 - Un appui démographique et socio-professionnel encore trop limité

Les communautés extérieures doivent être, pour le Cap-Vert, des partenaires pour le développement. Leurs caractéristiques socio-démographiques (jeunesse, célibat important) sont un atout pour leur dynamisme économique. Mais, trop souvent, l'absence de formation des émigrants, les multiples difficultés d'insertion en milieu d'accueil se traduisent par des capacités humaines, techniques et financières trop modestes.

- Bien que la connaissance démo-statistique des différentes communautés soit fragmentaire, quelques études assez précises permettent de présenter les Cap-verdiens de l'extérieur comme des groupes jeunes, ce que confirment d'ailleurs les données relatives aux émigrants. Aux Pays Bas, par exemple, en 1985, l'analyse du fichier du Consulat général donnait plus du tiers (34 %) des immigrés dans la catégorie d'âge 15-29 ans et 42 % pour les 30-44 ans.

En Italie, 54,2 % des immigrants ont entre 20 et 29 ans. Seule la communauté cap-verdienne du Portugal semble plus âgée, en raison de l'ancienneté de son arrivée et du peu d'intérêt que portent aujourd'hui à ce pays les jeunes Cap-verdiens

Avec la jeunesse va le célibat. Mais cette caractéristique semble moins nette, exception faite de l'Italie (forte immigration de jeunes filles) et il serait plus exact de parler de cellules familiales jeunes avec peu d'enfants. Certaines catégories professionnelles vivent en état de célibat, les familles étant restées au Cap-Vert (marins notamment).

- Les activités professionnelles exercées par les Cap-verdiens de l'extérieur sont variées (*cf. Rapport de Phase I, 3e et 5e parties*), mais on peut les opposer en deux catégories : d'une part une petite minorité exerçant des activités à haute qualification (ingénieurs, techniciens supérieurs, professeurs, professions libérales) que l'enquête auprès des communautés n'a d'ailleurs pu mettre en évidence et, d'autre part, la grande majorité des émigrés qui exercent des professions à qualifications moyenne ou faible (ouvriers qualifiés ou non, artisans, employés des services et commerces, marins, etc...).

D'après l'enquête près de 59 % des émigrés travaillent dans les quatre branches suivantes : femmes de ménage et employées de maison (19,6 %, exclusivement des femmes), métiers maritimes (15,3 %), ouvriers d'usine (12,4%), ouvriers du bâtiment (11,3 %). Une très grande variété d'activités (ou de métiers) concerne les 41 % restants. Au total, les activités se répartissent par secteur de la manière suivante (inactifs, chômeurs, étudiants et inconnus exclus) :

Secteur	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total
C.A.	5	132	237	374
%	1,3	35,3	63,4	100

Spécialisation des activités selon le sexe, faible qualification d'ensemble sont liées au statut scolaire et professionnel avant le départ, davantage qu'à la demande des pays d'accueil. Parmi les métiers exercés dans le secteur tertiaire, si les métiers du transport sont nombreux, en revanche les activités de commerce sont très faibles (4,5 %).

- Les enquêtes menées auprès des communautés ont confirmé le faible rôle que joue le commerce dans les activités de la diaspora. Aux Pays-Bas, par exemple, dans l'agglomération industrialo-portuaire de Rotterdam (574 000 habitants) et pour une communauté forte de 7 à 8 000 Cap-verdiens, il n'existe que 33 entreprises cap-verdiennes dans le secteur des commerces et services, dont 27 pour la seule branche hôtellerie-restauration-café sous la forme, d'ailleurs, de très petites entreprises partiellement semi-clandestines, en tous cas ne répondant pas aux normes néerlandaises régissant la profession. Par rapport aux autres "entreprises ethniques" de la ville, les Cap-verdiens sont ultra-spécialisés et presque absents des autres branches d'activités (une seule entreprise d'import-export, une agence de voyage) alors que les autres étrangers résidents y sont nombreux. Cette absence de variété des activités commerciales est préoccupante (les réussites, rares - des exemples aux Etats-Unis - en ressortent d'autant mieux). Elle autorise certains responsables cap-verdiens à juger les communautés "peu imaginatives, peu dynamiques, peu entreprenantes" et à souligner les perspectives limitées qu'elles offrent en terme de partenariat pour l'activité économique menée à partir de l'archipel.

L'amélioration du spectre des activités des Cap-verdiens à l'étranger passe évidemment par une formation plus qualifiante dans le pays de départ. Le problème de la formation des hommes, en vue, éventuellement, d'assurer leur soutien en cas de départ, est une des clés d'une politique volontariste de gestion de l'émigration.

Plus difficile paraît être l'identification des Cap-verdiens de l'extérieur hautement qualifiés : peu nombreux et très dispersés, principalement dans les services, ils semblent plus enclins à relâcher leurs liens avec la mère-patrie, compte tenu des meilleures possibilités d'insertion professionnelle et sociale qui leur sont offertes. Seules des enquêtes très détaillées auprès des communautés permettraient cette identification. Mais leur rôle de conseil, d'encadrement, voire même de formation serait bien utile à des communautés trop confrontées à des problèmes d'intégration linguistique et sociale et de formation professionnelle.

Il existe pourtant une catégorie particulière d'émigrants /commerçants, faux émigrés pour la plupart, ou du moins migrants très temporaires (1 à 3 mois, plusieurs fois par an). Ces Cap-verdiens profitent d'un séjour de visite familiale de courte durée dans un pays étranger pour s'approvisionner en produits divers (vêtements notamment) à prix intéressant. Ces produits sont revendus dans le cadre d'un commerce forain essentiellement familial au Cap-Vert (marché de Sucupira notamment à Praia).

Ces "rabidantes" constituent donc une catégorie originale d'émigrants temporaires de courte durée, très dynamique et dont l'utilité économique n'est pas négligeable puisqu'elle fait baisser le coût de la vie au Cap-Vert (les commerçants rabidantes vendent meilleur marché que les commerçants non forains). Toutefois, en termes de ressources humaines, leur rôle est marginal en raison de leur faible qualification technique commerciale et leur éloignement par rapport aux grands objectifs de planification économique définis par l'Etat dans le cadre des Deuxième (1986-90) et Troisième (1991-95) Plan Nationaux de Développement.